

Objectifs

- Maîtriser le cadre juridique de l'expatriation et du détachement
- Sécuriser le contrat de travail des expatriés
- Identifier les modes de rémunération les plus adaptés au statut d'expatrié

Public

- Responsables des ressources humaines
- Responsables de la gestion des carrières et de la mobilité internationale
- Tout collaborateur qui intervient dans la gestion des expatriés

Prérequis

- Avoir des connaissances en droit du travail

Axes de travail

1. Maîtriser les aspects juridiques de l'expatriation et du détachement

- Intégrer les différences et spécificités de chaque régime
- Définir la durée du travail et les congés
- Identifier la loi applicable et la juridiction compétente en cas de litige

2. Rédiger un contrat de travail international

- Sécuriser la clause de mobilité
- Rompre ou suspendre le contrat initial
- Maîtriser la rédaction des clauses essentielles du contrat de détachement, d'expatriation et de la lettre de mission
- Savoir analyser les clauses les plus sensibles d'un contrat
- Maîtriser les clauses de mobilité, périodes d'essai, clauses de rupture, avenants d'expatriation, de détachement...

3. Déterminer la couverture sociale et la retraite du salarié

- Assurer la couverture sociale de l'expatrié
- Remplir ses obligations en matière d'assurance maladie, retraite, chômage...
- Maîtriser les règles relatives aux affiliations aux caisses spécifiques, à l'assiette et au paiement des cotisations sociales
- Prendre en compte la réglementation européenne et les conventions internationales de sécurité sociale

4. Optimiser la rémunération des expatriés et détachés

- Concevoir des packages attractifs et adaptés
- Optimiser le choix de la protection sociale complémentaire
- Maîtriser la fiscalité applicable aux expatriés et détachés
- Identifier la résidence fiscale
- Mesurer la portée des conventions fiscales internationales

Animation

- Une formation 100% opérationnelle traitant de nombreux cas réels
- Formation limitée à 8 participants pour permettre des conseils individualisés
- Des intervenants experts de la gestion des salariés en mobilité internationale

Consulter cette formation en ligne :

<https://www.devop.pro/formation/gerer-les-salaries-en-mobilite-internationale.html>

Vous avez une question, contactez-nous au 01 70 38 21 10 ou via notre [formulaire de demande rapide](#)